

## LA POLITIQUE ACADÉMIQUE D'OUVERTURE EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

La position géographique et l'histoire de la Bretagne l'ont largement ouverte, depuis des siècles, à ses voisins européens et, au-delà de l'océan, à l'ensemble du monde. L'académie de Rennes / région académique Bretagne, s'inscrit naturellement dans cette ouverture, devenue essentielle pour ses élèves et ses personnels dans le contexte actuel d'intégration européenne et de mondialisation des échanges, des idées et des enjeux, tant dans les domaines de l'éducation et de la formation que dans le champ de l'action professionnelle.

Dans ce contexte favorable, la politique académique d'ouverture, de projection et d'action européennes et internationales vise la construction des connaissances et des compétences nécessaires pour que chacun(e) puisse s'adapter au monde qui nous entoure aujourd'hui et sache participer à la construction de celui qui nous entourera demain.

Cette politique repose fortement sur la complémentarité des programmes académiques, nationaux, européens et internationaux qui contribuent à ouvrir les établissements par l'échange d'idées et de pratiques, la mobilité des élèves et des personnels, la formation des apprenants de tout âge et la professionnalisation de tou(te)s.

L'inscription de l'académie et de ses établissements dans l'espace européen de l'éducation et de la formation a pour objectif de favoriser la mobilité, le plurilinguisme et l'aisance interculturelle dans une Europe qui valorise son union dans la diversité, et de permettre aux élèves, étudiants et personnels de se penser comme des acteurs au sein de cet espace. Leur participation croissante à des programmes de mobilité individuelle au sein de parcours d'éducation et de formation structurés et validés, favorisant la capacité d'adaptation et l'employabilité, constitue un axe de développement majeur. Le programme européen *Erasmus+*, porté en France par l'agence *Erasmus+ Éducation Formation*, constitue un outil précieux pour la mise en œuvre de la politique d'ouverture.

Cette politique passe également par la mise en réseau des acteurs et partenaires divers de l'ouverture européenne et internationale sur le territoire régional, national, en Europe et dans le Monde : collectivités, associations, institutions éducatives françaises et étrangères, opérateurs nationaux ou binationaux de l'action internationale (*École supérieure de l'Éducation nationale [ESEN]*, *Centre international d'études pédagogiques [CIEP]*, *Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ)*, *British Council*, ...), monde de l'entreprise, réseau diplomatique, etc. C'est souvent avec ce réseau que des partenariats de l'académie ou des établissements scolaires ont été construits.

Les accords et actions académiques de coopération éducative ont pour principaux objectifs de faciliter la mise en œuvre d'échanges et de mobilités ou la recherche de partenaires et de lieux de formation pour les écoles et établissements scolaires. D'abord cantonnée à l'Allemagne, à l'Espagne et à la Grande-Bretagne, l'ouverture européenne de l'académie s'étend progressivement à l'Italie, à la Pologne, au Portugal, à la Roumanie et à la Suède. Hors d'Europe, l'ouverture s'est d'abord faite en direction de la Chine et des États-Unis ; elle atteint désormais d'autres pays sur tous les continents (Australie, Canada, Mexique, ...). La recherche de partenaires durables se poursuit en synergie avec les autres acteurs régionaux de la mobilité (collectivités [Région Bretagne, départements, ville de Rennes, ...], associations, *École supérieure du professorat et de l'éducation* [ESPE], ...).